

Typologie des exploitations avicoles en Pays de la Loire

En synthèse

6 230 exploitations ont un atelier avicole en Pays de la Loire. Hors « basses-cours », les exploitations avicoles sont au nombre de 4 481 (plus de 0,15 UTA¹ sur l'atelier avicole). L'aviculture régionale se caractérise par une production très diversifiée, autant sur les espèces que sur les signes officiels de qualité, avec des spécificités départementales. La production avicole se développe souvent en complémentarité de production sur l'exploitation : pour la moitié des exploitations avec volailles, l'atelier avicole est secondaire, seules 17 % des exploitations sont spécialisées en aviculture. La volaille est très souvent associée avec des bovins et des grandes cultures. La main d'œuvre est essentiellement familiale (les 3/4 des UTA). 46 % des exploitations avicoles seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Le contexte

Les Pays de la Loire sont la 2^e région avicole française derrière la Bretagne avec plus de 6 200 exploitations ayant un atelier avicole. L'aviculture régionale est diversifiée avec des productions de volailles de chair variées, d'œufs de consommation et à couvrir, et de foie gras. Elle présente en outre la particularité d'avoir une production sous signes de qualité étoffée : production issue de l'agriculture biologique et production sous Label Rouge avec des marques leader dans ce domaine.

En 2011, les éleveurs ligériens ont produit 440 000 t de viande de volaille soit 24 % de la production nationale. Les surfaces de bâtiments s'élevaient à 5 256 000 m² en 2010. Le poulet est l'espèce la plus répandue. Sa production a progressé entre 2000 et 2010, de même que celle

de canard, alors que la production de dinde a fortement reculé.

La production d'œufs de consommation comme celle d'œufs à couvrir s'est fortement développée dans la région. La région Pays de la Loire est la 2^e région après la Bretagne pour ses effectifs de poules pondeuses. Contrairement à la filière volailles de chair, le nombre d'éleveurs de la filière ponte a fortement augmenté.

La France a produit 20 000 tonnes de foie gras en 2011. Les Pays de la Loire sont la 3^e région de production avec 17 % du volume national derrière l'Aquitaine (50 %) et Midi-Pyrénées (22 %). D'activité complémentaire il y a 20 ans, le gavage et le pré-gavage sont devenus des productions à part entière.

6 230 exploitations ont de la volaille en Pays de la Loire

	nombre d'exploitations en ayant
volailles de chair	4 683
canards gras	551
dont label	1 300
poules pondeuses	1 900
dont label	120

Remarque : une même exploitation peut détenir plusieurs types d'élevages de volaille

(3) : exploitations ayant au moins 100 poules pondeuses

(ex volaille de chair et poules pondeuses) et sera comptabilisée plusieurs fois dans le tableau

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

- Prédominance de la volaille de chair : présence dans les 3/4 des exploitations avicoles
- 30 % d'exploitations avicoles avec poules pondeuses mais plus de 70 % d'entre elles ont uniquement une « basse-cour »
- 3^e région pour la production de canards gras
- Forte orientation vers le Label Rouge

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologie détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »).

UTA¹ : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an

Exploitations avicoles dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
EXPLOITATIONS AVEC PETIT ATELIER VOLAILLE						
Nombre exploitations	1 749	280	182	869	238	180
m ² volaille de chair	112 790	8 553	42 088	23 374	12 030	26 745
Effectifs poules pondeuses	77 627	5 925	11 689	39 865	19 121	1 027
Effectifs canards gras	32 200	4 723	7 942	2 381	1 470	15 684
EXPLOITATIONS HORS PETIT ATELIER VOLAILLE						
Nombre exploitations	4 481	578	784	601	1 147	1 371
<i>dont spécialisés (%)</i>	17%	23%	22%	7%	5%	26%
m ² volaille de chair	5 142 866	620 082	940 451	599 664	1 303 765	1 678 904
<i>dont chez spécialisés (%)</i>	21%	23%	38%	8%	5%	27%
Effectifs poules pondeuses	5 061 847	626 155	1 199 219	455 033	1 096 313	1 685 127
<i>dont chez spécialisés (%)</i>	32%	60%	27%	47%	28%	23%
Effectifs canards gras	2 215 042	419 837	369 452	113 150	233 555	1 079 048
<i>dont chez spécialisés (%)</i>	26%	23%	22%	24%	10%	32%
UTA totales	9 529	1 221	1 865	1 199	2 315	2 929
Part des exploitations ayant un coexploitant âgé de plus de 50 ans	46%	49%	52%	45%	41%	46%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

1 749 exploitations ont un petit atelier avicole en Pays de la Loire : le temps de travail passé sur ce dernier n'excède pas 0,15 UTA. Pour moitié, elles se localisent en Mayenne, où 60 % des exploitations avicoles ont un petit atelier avicole. C'est une particularité de ce département : la présence d'une « basse-cour » est fréquente.

Les exploitations avicoles en circuit-court

- 459 exploitations vendent des œufs ou de la volaille en circuit-court soit 7 % de l'ensemble des exploitations avicoles des Pays de la Loire

La production avicole bio en Pays de la Loire (source ORAB¹)

- 2,1 % des m² de volailles de chair en bio
- 11,3 % des effectifs de poules pondeuses en bio
- 147 exploitations des Pays de la Loire ont des volailles de chair bio
- 99 exploitations ont des poules pondeuses bio

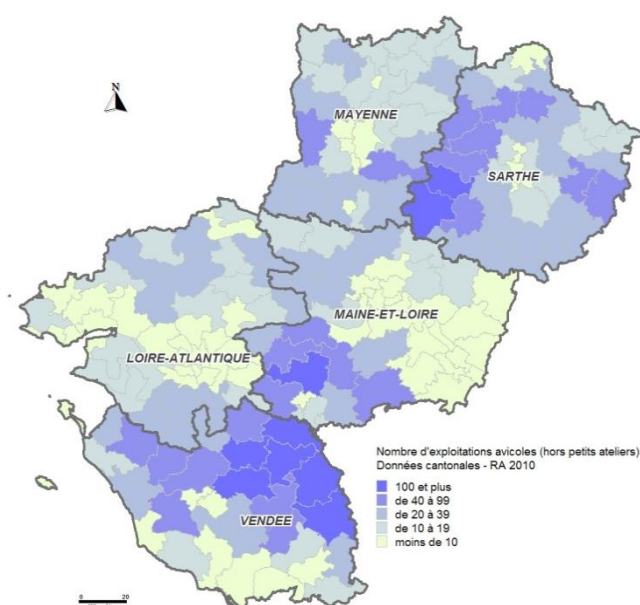
L'analyse qui suit, porte sur les 4 481 exploitations consacrant plus de 0,15 UTA à l'aviculture. Les petits ateliers volailles, qui ne représentent que 2 % de la production régionale avicole, ne sont pas pris en compte.

Une production avicole très présente sur l'ensemble du territoire ligérien avec des spécificités départementales

4 481 exploitations ont un temps de travail qui dépasse 0,15 UTA sur l'atelier avicole. Elles représentent 18 % des exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (26 % en Vendée et 32 % en Sarthe), la production avicole est très présente dans la région. Ces exploitations sont

très peu spécialisées : 17 % seulement, avec une plus forte spécialisation en Vendée (26 %) mais moindre en Sarthe (5 %) et en Mayenne (7 %). Par contre, 1/3 des poules pondeuses et la moitié des autres volailles² sont élevées dans des exploitations spécialisées.

Les exploitations avicoles ligériennes (hors petits ateliers) (RA 2010)



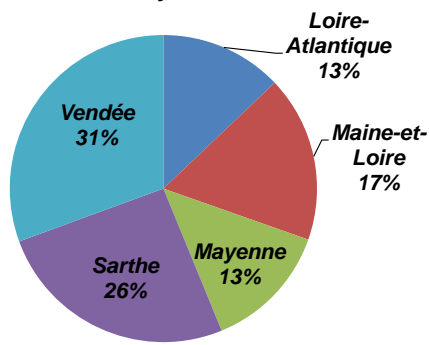
Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

© MAAF - DRAAF Pays de la Loire
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 29/07/2013
Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010;
©IGN-BDCarto®

¹ ORAB : Observatoire régional de l'Agriculture Biologique, Données 2010

² autres volailles : volailles autres que poules pondeuses, volailles de chair et canards gras

Répartition des exploitations avicoles en Pays de la Loire



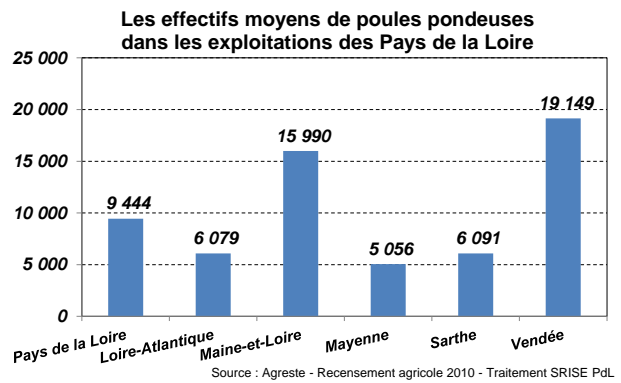
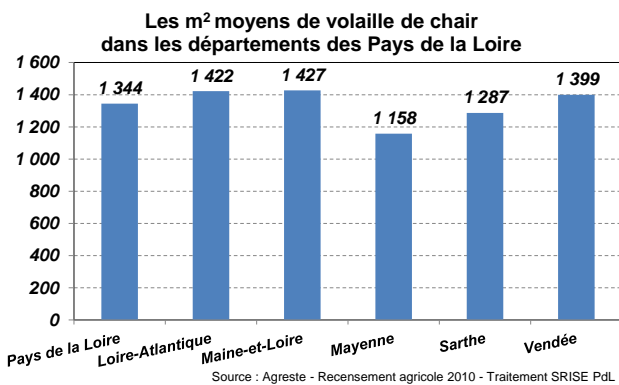
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE PdL

La Vendée est le 1^{er} département avicole de la région, en nombre d'exploitations et en surface de bâtiments de volailles. 31 % des exploitations sont vendéennes. 1/3 des m² de volailles de chair, 1/3 des poules pondeuses et la moitié des canards gras de la région y sont recensés. Ce département se caractérise par des ateliers de poules pondeuses de plus grande taille que les autres départements : en moyenne plus de 19 000 poules pondeuses par exploitation. L'atelier moyen de volaille de chair est de 1 400 m². La Vendée est reconnue pour sa production de cailles qui la place au 1^{er} rang national et aussi de canards gras avec la présence d'acteurs de la filière foie gras sur le département.

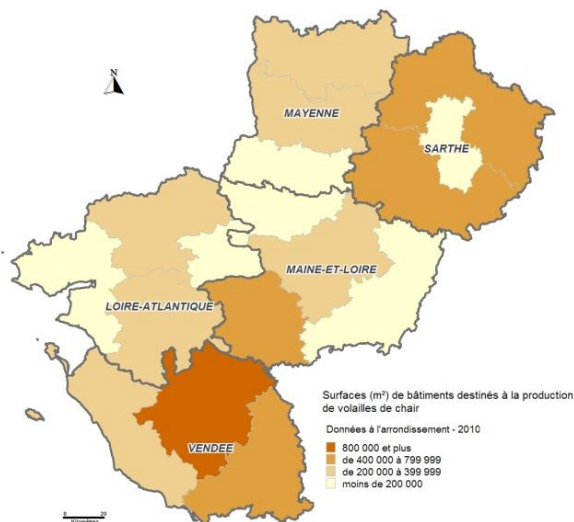
La Sarthe est le 2nd département avicole de la région (26 % des exploitations). Elle a plutôt une orientation vers la volaille de chair (1/4 des m²) et les poules pondeuses (22 % des effectifs ligériens). Ses ateliers sont de plus petite taille de par la forte orientation en label rouge des exploitations : presque 1 300 m² de volailles de chair en moyenne par exploitation et 6 100 poules pondeuses. Sur les 1 300 exploitations avicoles régionales en label rouge (hors poules pondeuses), la moitié sont sarthoises. Et sur les 120 exploitations en poules pondeuses label rouge, plus de 70 % sont localisées en Sarthe.

On recense dans le Maine-et-Loire 17 % des exploitations avicoles ligériennes. 17 % des effectifs de volailles de chair, canards gras et autres volailles et 1/4 des effectifs de poules pondeuses y sont dénombrés. De plus gros ateliers de poules pondeuses ont été mis en place dans le département : l'atelier moyen est de 16 000 poules pondeuses.

La Loire-Atlantique et la Mayenne comptent chacune 13 % des exploitations avicoles régionales. Les canards gras et autres volailles sont en faible nombre en Mayenne alors qu'ils atteignent respectivement 19 % et 17 % des effectifs régionaux en Loire-Atlantique.



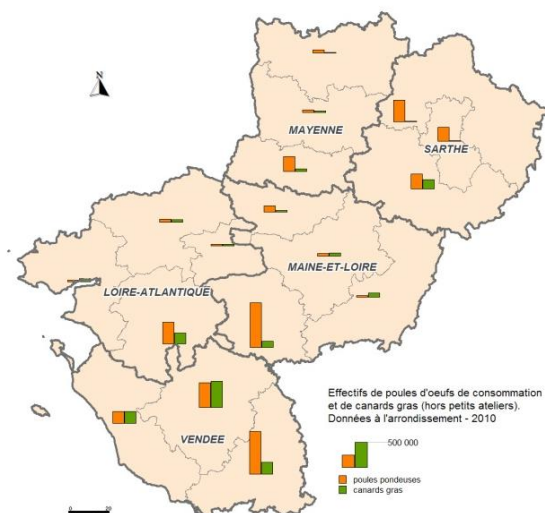
Les surfaces (en m²) de bâtiments destinés à la production de volailles de chair en Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

© MAAF - DRAAF Pays de la Loire
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 29/07/2013
Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010 ;
©IGN-BDCarto®

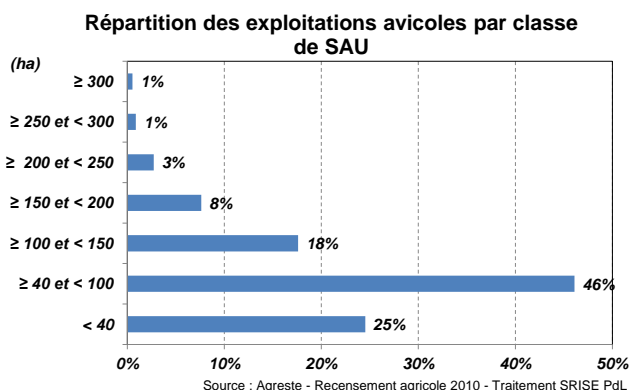
Effectifs de poules pondeuses et de canards gras en Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

© MAAF - DRAAF Pays de la Loire
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 30/07/2013
Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010 ;
©IGN-BDCarto®

Des exploitations de grande surface agricole



La SAU moyenne des exploitations avicoles atteint 81 ha. L'assolement moyen se répartit entre 40 % de céréales oléo protéagineux, 46 % de surfaces fourragères et 14 % d'autres surfaces. Le nombre élevé d'hectares de terres agricoles n'est pas lié à l'activité avicole proprement dite mais à la forte diversification des exploitations avec volailles.

Un quart des exploitations ont moins de 40 ha de SAU : ce sont principalement des exploitations spécialisées en aviculture ou des exploitations dont la volaille est l'atelier principal. 5 % des exploitations dépassent 200 ha de SAU : on trouve ici des exploitations regroupant plusieurs grands ateliers de production.

40 % des exploitations sont individuelles

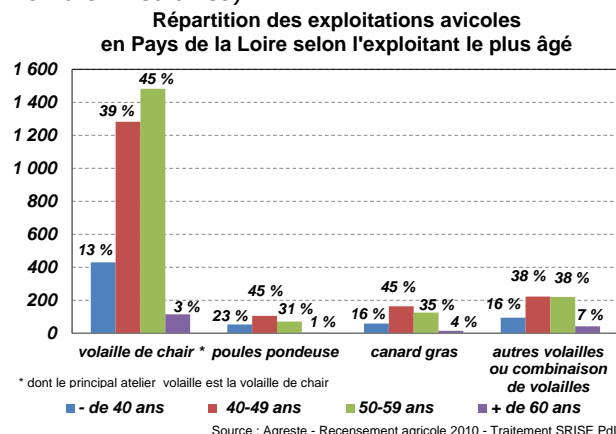
Le statut juridique principal des exploitations avicoles est l'exploitation individuelle : 40 % des exploitations. Dans les exploitations à orientation canard gras, cette proportion atteint même 54 %. 34 % des exploitations sont des EARL et 18 % des GAEC.

Une main d'œuvre essentiellement familiale

Les exploitations avicoles de la région emploient 9 529 UTA au total (pas spécifiquement sur la volaille) soit en moyenne 2,1 UTA par exploitation.

Les 3/4 des UTA sont familiales et les salariés sont essentiellement des permanents (16 % des UTA). Le recours aux salariés saisonniers est surtout dédié aux ramassages de volailles (enlèvement des volailles pour l'abattoir).

En exploitation spécialisée, le nombre d'UTA est légèrement inférieur (1,9 UTA) et la proportion de salariés est plus forte (52 % UTA familiale et 48 % UTA salariés).



1 084 transmissions dans les 5 ans

L'âge moyen des exploitants est de 46 ans. 7 078 exploitants travaillent dans les exploitations avicoles dont 28 % de femmes.

46 % des exploitations avicoles seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans (41 % en Sarthe et 52 % en Maine-et-Loire). Selon l'orientation principale de l'atelier avicole, les projections démographiques sont variables : 32 % des exploitations poules pondeuses devraient connaître un départ à la retraite d'ici 2020 alors que cette proportion atteint presque 50 % pour les exploitations volailles de chair. En volumes de production, ces départs concernent 45 % des effectifs de volailles de chair, 39 % des effectifs de canards gras, 45 % des poules pondeuses et 44 % des autres volailles.

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (toutes productions) (> 25 000 € de PBS, source Agreste RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- Age moyen : 46 ans
- 50 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans

Le cheptel

De nombreux élevages de moins de 1 000 m²

3 898 exploitations (hors petits ateliers avicoles) élèvent des volailles de chair. Le parc bâtiment s'étend sur 5,14 millions de m² dont 27 % destinés à la production sous label rouge. En moyenne, on compte 1 525 m² par exploitation produisant de la volaille de chair standard. Les tailles d'élevage, même si elles ont progressé, restent de dimension faible au regard d'autres bassins de production européens. 44 % des exploitations ayant des volailles de chair standard ne dépassent pas 1 000 m² de bâtiments. Ces exploitations orientées principalement vers une

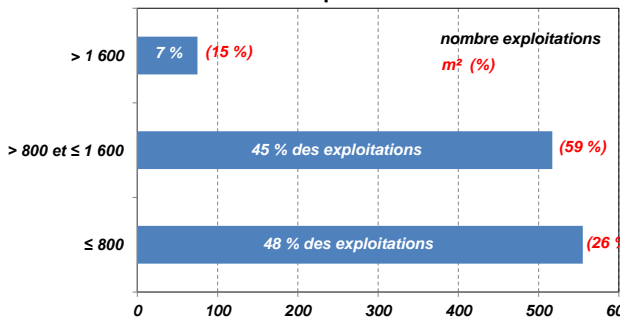
autre production ont développé la volaille en atelier secondaire. Seules 8 % des exploitations ont plus de 3 000 m² de bâtiments. En label, les tailles d'élevage sont plus petites (1 100 m² en moyenne).

536 exploitations (hors petits ateliers avicoles) élèvent plus de 5 millions de poules pondeuses (en moyenne 9 450 poules par exploitation). 59 % des poules pondeuses sont conduites en cages (45 000 poules en moyenne par exploitation), 12 % en label (5 950 poules en moyenne), 21 % au sol, en plein air hors label (6 150 poules en

moyenne) et 8 % en bio (5 050 poules en moyenne).

513 exploitations élèvent plus de 2,2 millions de canards en prégavage et/ou gavage.

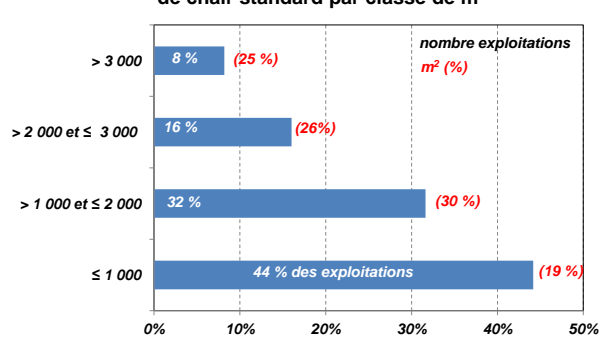
Répartition des exploitations ayant des volailles de chair label par classe de m²



Clé de lecture : 45 % des exploitations détiennent entre 800 et 1 600 m². Elles concentrent 59 % des capacités de production.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Répartition des exploitations ayant des volailles de chair standard par classe de m²



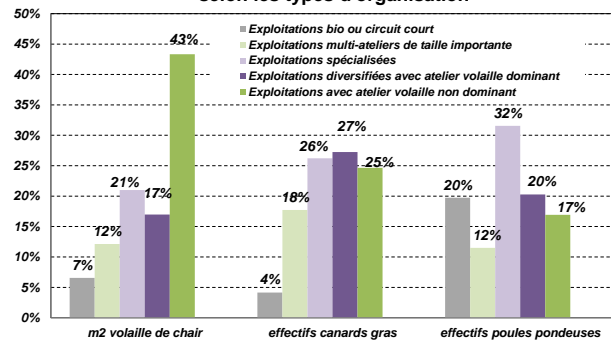
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Les types d'organisation

La production avicole apparaît peu l'affaire d'exploitations spécialisées. Pour la moitié des exploitations, l'aviculture se positionne comme un atelier secondaire de l'exploitation. Alors que les volailles de chair sont plutôt produites en atelier de diversification complémentaire, les canards gras et les poules pondeuses sont davantage élevés dans des exploitations à dominante volaille. La moitié des exploitations avicoles (hors petits ateliers) sont associées à des bovins (lait, viande) avec ou sans grandes cultures. 20 % sont des exploitations volaille et grandes cultures. Notons que 15 % des exploitations avicoles se classent en exploitations bio ou circuit court. On retrouve ici les exploitations qui ont une orientation bio (mais pas nécessairement sur la volaille) ou les exploitations dont l'activité de circuit court génère plus de 10 % du chiffre d'affaires de l'exploitation.

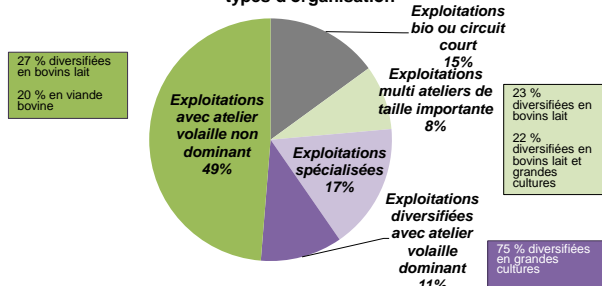
de ces exploitations. 46 % des exploitations connaîtront un départ à la retraite dans les 10 prochaines années.

La répartition des différentes productions de volaille selon les types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRRISE PdL

Répartition des exploitations avicoles selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Les exploitations avec atelier volaille non dominant

2 183 exploitations (49 % des exploitations avicoles) ont un atelier avicole mais en complément d'autres productions. Le temps passé sur l'activité avicole n'excède pas 40 % du temps de travail de l'exploitation. Ce sont surtout des exploitations bovines, en lait (27 % des exploitations du type) ou viande (20 %) qui ont développé une production avicole à côté de leur production principale. Ces exploitations regroupent 42 % des m² de volailles de chair des Pays de la Loire. La SAU moyenne dépasse les 90 ha, en rapport avec l'orientation de production principale

Les exploitations spécialisées en volaille

752 exploitations (17 % des exploitations avicoles) sont essentiellement orientées en volailles. Pour 57 % d'entre elles, elles ont une orientation en volaille de chair, 19 % en canard gras, 4 % en poules pondeuses, 20 % en autres volailles ou combinaison de volailles. Elles concentrent peu de surfaces en volailles de chair (21 %), 26 % des canards gras, 32 % des poules pondeuses et la moitié des autres volailles de la région. Ces exploitations ont très peu de foncier : 4 ha de SAU en moyenne. 46 % de ces exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les exploitations spécialisées ont des tailles d'élevage plus grandes : près de 1 850 m² en moyenne en volaille de chair et plus de 33 000 poules pondeuses en moyenne.

Les exploitations diversifiées avec atelier volaille dominant

489 exploitations (11 % des exploitations) ont un atelier avicole en production principale en temps de travail (> 60 % du temps de travail de l'exploitation), associé à d'autres productions plus secondaires. L'association majoritaire est la diversification en grandes cultures : les 3/4 de ces exploitations. La SAU n'est pas très élevée : 43 ha

en moyenne. 42 % des exploitations de ce type seront sujettes à un départ à la retraite dans les 10 ans.

L'atelier moyen avicole selon le type d'organisation

	Surface moyenne en bâtiments volaille de chair (m ² / exploitation)	effectifs moyens de poules pondeuses / exploitation
Exploitations bio ou circuit court	750	3 300
Exploitations multi-ateliers de taille importante	1 850	11 600
Exploitations spécialisées	1 850	33 000
Exploitations diversifiées avec atelier volaille dominant	2 000	30 000
Exploitations avec atelier volaille non dominant	1 100	8 400
Exploitations hors petit atelier volaille	1 350	9 450

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les exploitations multi-ateliers de taille importante

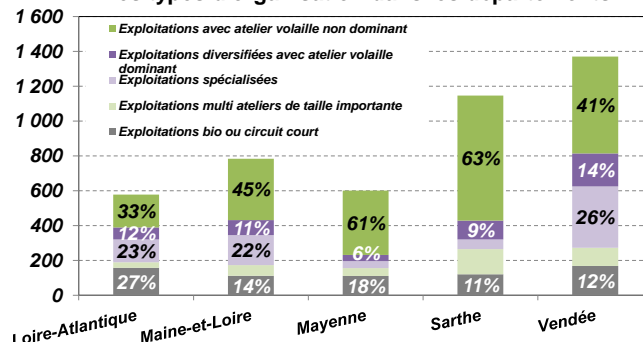
386 exploitations se classent dans ce type (8 % des exploitations avicoles). Ce sont des exploitations combinant plusieurs ateliers employant chacun plus d'1 UTH. Pour moitié, la volaille est associée avec des bovins lait (et parfois des grandes cultures). Ces exploitations sont de très grande dimension : 161 ha de SAU en moyenne. Elles sont par ailleurs plus vieillissantes que les autres systèmes : 54 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite d'ici 2020.

Des types d'organisation différents selon les départements

La Mayenne et la Sarthe ont un profil typologique assez semblable en relation avec leur forte orientation label rouge : peu d'exploitations spécialisées et globalement peu de dominance de la volaille dans les exploitations. Dans les autres départements, les exploitations spécialisées sont plus nombreuses.

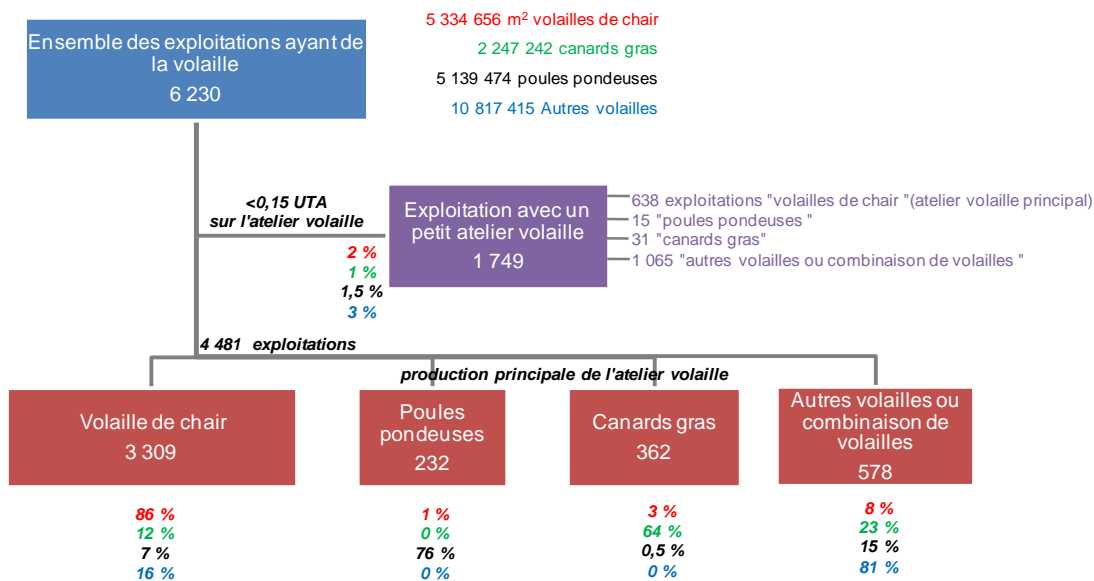
La Loire-Atlantique se démarque par une plus forte proportion d'exploitations avicoles en bio et/ou circuit court.

Les types d'organisation dans les départements



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Arborescence : Les exploitations avicoles selon la production principale de l'atelier volaille



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE PdL

Les exploitations avicoles ont été classées en fonction de la production principale de l'atelier volaille. Une exploitation est classée « volaille de chair » si plus de 60 % du temps de travail avicole est réalisé sur l'atelier volaille de chair. Si aucun atelier avicole ne dépasse 60 % du temps de travail avicole, l'exploitation est classée dans « combinaison de volaille ».

Parmi les exploitations avicoles (hors petits ateliers), les 3/4 se classent « volaille de chair ». Les exploitations « volaille de chair » rassemblent 86 % des m² de volaille de chair de la région. Les poules pondeuses et les canards gras se retrouvent plus fréquemment associés à d'autres volailles sans être la production principale avicole. Des notes spécifiques reprennent les caractéristiques de chaque sous famille.